



Madame, Monsieur

SOUDEILLES, le 06 décembre 2016

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **Mairie de Soudeilles : salle de réunion**, le **13 décembre 2016, à 20h00** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - Loyers 2017
- 02 - Taux imposition 2017
- 03 - Location salle des fêtes 2017
- 04 - Tarifs cantine 2017
- 05 - Tarifs eau 2017
- 06 - Tarifs assainissement 2017
- 07 - Passation du contrat d'assurance du personnel
- 08 - Admissions en non valeur
- 09 - Encaissement chèque
- 10 - Convention PNR

- 11 - Colis de Noël 2016
- 12 - Aménagement des forêts sectionale et communale de Soudeilles
- 13 - Demande subvention PNR restauration gîtes dans ancien presbytère

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Maire, M. Jean-François LAFON



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 13 décembre 2016

L'an **deux mil seize, le treize décembre**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **SOUDEILLES**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François LAFON**.

Étaient présents : M. Jean-François LAFON, M. Gilles ROUCHES, M. Pascal DRUON, Mlle Amélie BATTEJAT, Mme Joëlle CHABRERIE, Mme Mireille HOWSON, Mme Yvonne MAGNE, M. Benoit MAZE, M. Thomas MIGNAUT.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Secrétaire : M. Pascal DRUON.

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-042 : Loyers 2017

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation sur les différents loyers à compter du 1er janvier 2017, à savoir :

- *Bâtiment école :*

* *loyer BELLANGER - FROMENTEIL : 367€*

* *loyer RICHARD : 450€*

* *studio : 180€*

- *maison :*

* *loyer DUBUISSON : 427€*

* *loyer RAFAËL : 550€*

* *loyer SALLAT : 471€*

.

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-043 : Taux imposition 2017

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition des taxes locales directes pour 2017 comme suit :

- *taxe d'habitation : 4,70%*

- *taxe foncière bâti : 5,16%*

- *taxe foncière non bâti : 75,11%*

.

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-044 : Location salle des fêtes 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 01 janvier 2017 :

Associations : gratuit

Particuliers domiciliés sur la commune : 60€

Particuliers hors commune : 200€

Caution : 300€

Caution nettoyage : 50€

Electricité (kw) : 0,15€

Un acompte de 50% du montant de la location sera demandé à la réservation de la salle.

.

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-045 : Tarifs cantine 2017

Le Conseil Municipal fixe les tarifs du repas de la cantine scolaire à compter du 1er janvier 2017 comme suit :

- repas enfant : 2,75€

- repas adulte : 3,45€

.

9 VOTANTS

9 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-046 : Tarifs eau 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs d'eau, comme suit à compter du 1er janvier 2017 avec 5 voix pour, 2 abstention et 2 voix contre :

- abonnement eau : 57€

- mètre cube : 0,72€

- mètre cube agricole : 0,45€

.

9 VOTANTS

5 POUR

2 CONTRE

2 ABSTENTIONS

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-047 : Tarifs assainissement 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs d'assainissement, comme suit à

compter du 1er janvier 2017 :

- abonnement : 60€
- mètre cube : 0,85€

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-048 : Passation du contrat d'assurance du personnel

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrivant prochainement à échéance, il convient de prévoir les modalités d'un nouveau contrat.

Considérant le contenu des propositions, Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de la C.N.P.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- *de retenir la proposition de la C.N.P et de conclure avec cette société un contrat pour la couverture des risques statutaires du personnel prenant effet à compter du 1er janvier 2017 et pour une durée de 1 an,*
- *d'autoriser le Maire à signer le contrat d'assurance avec la C.N.P.*

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-049 : Admissions en non valeur

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les documents transmis par la Trésorerie de Meymac concernant des admissions en non valeur sur le budget du service des eaux pour un montant de 2,46€ et 591,13€ dont les détails sont les suivants :

année	référence pièce	montant en euros
2015	R 2 247	0,62€
	R 2 247	1,40€
	R 2 365	0,14€
	R 2 365	0,30
	TOTAL	2,46

date	référence pièce	montant en euros
25.11.2013	R 2 25	4,50
25.11.2013	R 2 25	10,50
12.11.2012	R 3 26	18,90
12.11.2012	R 3 26	7,91
09.7.2014	R 2 27	56,00
20.06.2013	R 1 28	56,00
28.06.2012	R 2 29	56,00
20.06.2013	R 1 172	56,00
20.06.2013	R 1 172	2,00

09.07.2014	R 2 186		56,00
09.07.2014	R 2 186		60,00
11.12.2014	R 3 369		80,50
11.12.2014	R 3 369		35,08
11.12.2014	R 3 405		10,12
11.12.2014	R 3 405		38,80
11.12.2014	R 3 405		13,42
11.12.2014	R 3 405		37,40
		TOTAL	591,13

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ces admissions en non-valeur et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-050 : Encaissement chèque

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal un chèque d'un montant de 12€ correspondant à un règlement d'un excédent de versement sur la taxe foncière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- accepte le chèque tel qu défini ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à effectuer les écritures comptables.

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-051 : Convention PNR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le projet de convention pluriannuelle d'engagement pour l'entretien d'un sentier du réseau de découverte du PNR de Millevaches en Limousin à établir entre la Commune de Soudeilles et le PNR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :
- approuve la convention,
- autorise Monsieur le Maire à signer le document.

9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-052 : Colis de Noël 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la facture de SARL GENERATIONS VERSIO GOURMETS DE PROVENCE d'un montant TTC de 2 130,30€ correspondant aux colis de Noël 2016 pour les personnes âgées de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- accepte cette facture,
- autorise Monsieur le Maire à régler cette facture sur le budget communal.

9 VOTANTS
 9 POUR
 0 CONTRE
 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-053 : Aménagement des forêts sectionale et communale de Soudeilles

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'aménagement forestier des forêts de la commune de SOUDEILLES. Cet aménagement regroupe en un document unique les informations et les prévisions de gestion propres aux forêts relevant du régime forestier suivantes :

FORET	SURFACE	PERIODE	statuts de protection règlementaire	
			site inscrit	Nat
Communale de Soudeilles	38ha 17a 88ca	2016 - 2035	16ha Cascades de Monjanel - 16 mai 1989	
Sectionnale de Chaudemaison	24ha 85a 40ca	2016 - 2035	non	

Surface totale des forêts : 63ha 03a 28ca.

Il est établi par l'Office National des Forêts pour un période de 20 ans.

Monsieur le Maire expose également l'existence d'enjeux règlementaire sur ces forêts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce projet, et ne sollicite pas l'application des dispositions de l'article L.122.7 du Code Forestier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce projet.

9 VOTANTS
 9 POUR
 0 CONTRE
 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2016-054 : Demande subvention PNR restauration gîtes dans ancien presbytère

La commune s'est engagée à aménager les 4 gîtes de l'ancien presbytère afin de poursuivre :

- la conservation et la valorisation du patrimoine bâti de la commune
- la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effets de serre,
- l'amélioration de l'accueil des vacanciers et des visiteurs sur la commune.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes prévisionnelles HT	
Aménagement des gîtes	103 800,00€	Région - PNR (7,23%)	7 504,00
		TEPCV-PNR (44,96%)	46 669,00
		Autofinancement (Commune de Soudeilles (47,81%))	49 627,00
TOTAL	103 800,00€	TOTAL	103 800,00€

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité

- D'autoriser le Maire à solliciter les financements correspondants au plan de financement ci-dessus et d'entreprendre toutes démarches utiles à cet effet

.
9 VOTANTS
9 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Récapitulatif des délibérations prises :

MA_DEL_2016_042 : Loyers 2017

MA_DEL_2016_043 : Taux imposition 2017

MA_DEL_2016_044 : Location salle des fêtes 2017

MA_DEL_2016_045 : Tarifs cantine 2017

MA_DEL_2016_046 : Tarifs eau 2017

MA_DEL_2016_047 : Tarifs assainissement 2017

MA_DEL_2016_048 : Passation du contrat d'assurance du personnel

MA_DEL_2016_049 : Admissions en non valeur

MA_DEL_2016_050 : Encaissement chèque

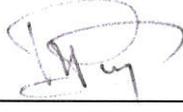
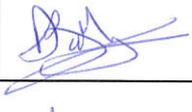
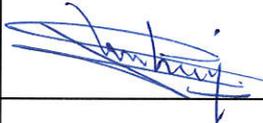
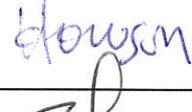
MA_DEL_2016_051 : Convention PNR

MA_DEL_2016_052 : Colis de Noël 2016

MA_DEL_2016_053 : Aménagement des forêts sectionale et communale de Soudeilles

MA_DEL_2016_054 : Demande subvention PNR restauration gîtes dans ancien presbytère

Signatures des membres présents :

M. Jean-François LAFON (Président de séance)		M. Gilles ROUCHES	
M. Pascal DRUON (Secrétaire de séance)		Mlle Amélie BATTEJAT	
Mme Joëlle CHABRERIE		Mme Mireille HOWSON	
Mme Yvonne MAGNE		M. Benoit MAZE	
M. Thomas MIGNAUT			